



Les Aménités des espaces ruraux : quels enjeux ?

Les relations entre la ville et la campagne se modifient. Les politiques publiques doivent donc s'adapter pour gérer les nouvelles utilisations des espaces ruraux. Les chercheurs du Cemagref à Bordeaux les accompagnent en construisant des outils scientifiques qui permettent d'analyser cette mutation.

Les aménités rurales sont « les attributs, naturels ou façonnés par l'homme, liés à un territoire et qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus » (OCDE). Qualification positive de certains espaces et/ou de relations sociales (qualité de l'eau, paysage, patrimoine, biodiversité, récréation, attractivité, qualité de vie, etc.) elles ont donc des dimensions naturelle, économique, sociale ou culturelle.

UN CONCEPT D'ACTUALITÉ

Le terme « aménités » apparaît en pleine mutation des relations entre urbain et rural : demande de regard croissante de la société urbaine sur les pratiques des agriculteurs et des forestiers et perte de légitimité de ces derniers comme gestionnaires des espaces ruraux.

Introduit dans les années 1990 au niveau européen (OCDE), différents travaux internationaux en ont, depuis précisé le contenu.

Dans le cadre de l'O.M.C, l'Union européenne a ré-orienté une partie de ses aides vers des soutiens financiers aux fonctions non marchandes de

l'agriculture. Reconnaître des fonctions autres que productives conduit à une évaluation économique des aménités qui fonde le maintien des aides (Union européenne, Japon, Suisse, Norvège). Ce nouvel intérêt des institutions publiques se concrétise, dans les Schémas de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, par une carte des paysages et des aménités.

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES AMÉNITÉS

Les aménités offrent de nouvelles perspectives de développement là où les activités traditionnelles de production agricoles et forestières régressent : tourisme rural, emplois verts non délocalisables, valorisation au travers de produits de qualité, agricoles et artisanaux.

L'attachement aux espaces ruraux et leur attrait reposent en grande partie sur le patrimoine naturel - paysage, cadre de vie -, la qualité des relations sociales et le patrimoine culturel - monuments, gastronomie, traditions -. L'attractivité

se traduit par le développement résidentiel et récréatif.

Dans ce cadre, la qualité de l'eau et sa disponibilité sont un point crucial car elles contribuent fortement à différencier les espaces ruraux entre eux et influent sur la nature des activités économiques, notamment touristiques et agricoles.



Les aménités peuvent être menacées par des pollutions ou par leur propre succès (urbanisation et fréquentation excessives, banalisation des paysages).

La notion d'aménités permet également d'analyser les relations sociales et les enjeux de cohabitation : nouveaux conflits - d'usage, d'attentes, de valeurs, de sens, de normes réglementaires - mais aussi nouveaux liens sociaux. Autour des aménités s'élabore un nouveau contrat entre agriculture, forêt et société.

LES RECHERCHES DU PÔLE AMÉNITÉS DE BORDEAUX

Plusieurs sciences humaines (économie, géographie, sociologie, ethnologie) et l'agronomie des territoires sont croisées pour analyser l'intérêt croissant vis-à-vis des aménités qui, à la fois, révèle les mutations des relations entre le rural et l'urbain et contribue à l'émergence de nouvelles ruralités.

Aujourd'hui, la notion d'aménité et les valeurs qui lui sont associées sont mobilisées dans des contextes variés pour analyser les dynamiques sociale, politique, environnementale et économique dans un territoire (plutôt que des filières) et confrontent

donc différentes échelles spatiales et temporelles.

Dans ce cadre, quatre aspects sont traités :

- le lien sensible des hommes avec les espaces ruraux ; il s'exprime dans les demandes sociales et les résistances au changement ;
- les contributions possibles des aménités aux dynamiques de développement selon différentes échelles de territoire ;
- les modes d'organisation entre acteurs pour la préservation et le développement des aménités ;
- la pertinence des instruments de politiques publiques pour promouvoir et/ou préserver les fonctions non-marchandes : réglementation, dispositifs de rémunération, procédure de concertation.

UN SOUTIEN SCIENTIFIQUE À L'ACTION PUBLIQUE

L'approche des enjeux de la gestion durable par les aménités permet, notamment, aux décideurs publics, lors de débats sur les projets d'aménagement, de formuler les questions pertinentes pour favoriser la participation des citoyens et limiter les conflits.

L'analyse des fondements des politiques publiques peut apporter des éléments pour les réorienter. Ainsi, les travaux sur la perception de la « fermeture du paysage » ont montré que cette notion était surtout pertinente pour les acteurs institutionnels, les autres étant plus concernés par ce que les mutations du paysage révèlent de l'évolution des relations entre les hommes et l'espace rural. Ceux sur les Chartes paysagères et les Contrats pour le paysage ont permis de distinguer trois conceptions du paysage dans les interventions publiques : paysage décor, paysage de territoire et paysage identité. Ces théories sont rarement explicitées ce qui est source de conflits ■

Pour en savoir plus :
www.bordeaux.cemagref.fr/adbx